GRAND ORLY SEINE BIÈVRE

Etablissement Public Territorial

Séance ordinaire du conseil territorial du 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DÉLIBÉRATION n°2018-12-18_1227

Budget principal - Versement d'avances aux associations avant le vote du budget 2019

L'an deux mille dix-huit, le 18 décembre à 19h15 les membres du Conseil de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 12 décembre 2018.

Ville	Titre	NOM	Prénom	Présent	A donné pouvoir à	Vote
Savigny-sur-Orge	Mme	ACHTERGAELE	Nadège	Repr	Sébastien BENETEAU	P
Vitry-sur-Seine	M.	AFFLATET	Alain	P		P
Villeneuve-St-Georges	Mme	ALEXANDRE	Stéphanie	Abs		
Villeneuve-St-Georges	Mme	ALTMAN	Sylvie	Repr	Nathalie DINNER	P
Ivry-sur-Seine	Mme	APPOLAIRE	Annie-Paule	P		P
Orly	M.	ATLAN	Thierry	P		P
Valenton	Mme	BAUD	Françoise	Repr	Patricia TORDJMAN	P
Vitry-sur-Seine	M.	BELL-LLOCH	Pierre	P		P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme	BENBELKACEM	Sarah	Repr	Pascal NOURY	P
Savigny-sur-Orge	M.	BENETEAU	Sébastien	P		P
Viry-Châtillon	M.	BERENGER	Jérôme	P		P
Orly	Mme	BESNIET	Nathalie	Abs		
Thiais	M.	BEUCHER	Daniel	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	BOURJAC	Jean-Marc	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	BOUYSSOU	Philippe	Repr	Isabelle LORAND	P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme	BOYAU	Lina	Abs		
Villeneuve-St-Georges	M.	BOYER	Alexandre	P		P
Arcueil	M.	BREUILLER	Daniel	P	(1)	P
Villejuif	Mme	CASEL	Catherine	Abs		
Rungis	M.	CHARRESSON	Raymond	P		P
Fresnes	Mme	CHAVANON	Marie	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	CHICOT	Rémi	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	CHIESA	Pierre	P		P
Gentilly	M.	DAUDET	Patrick	P		P
Chevilly-Larue	Mme	DAUMIN	Stéphanie	Repr	André DELUCHAT	P
Cachan	Mme	DE COMARMOND	Hélène	P		P
L'Haÿ-les-Roses	M.	DECROUY	Clément	Abs		
Thiais	M.	DELL'AGNOLA	Richard	P		P
Chevilly-Larue	M.	DELUCHAT	André	P		P
Choisy-le-Roi	Mme	DESPRES	Catherine	Repr	Pierre BELL'LLOCH	P
Choisy-le-Roi	M.	DIGUET	Patrice	Repr	Jacques FOULON	P
Villeneuve-St-Georges	Mme	DINNER	Nathalie	P		P
Fresnes	M.	DOMPS	Richard	P		P
Athis-Mons	M.	DUMAINE	Julien	Abs		
Cachan	M.	FOULON	Jacques	P		P
Villeneuve-le-Roi	M.	GAGNEPAIN	Pascal	Repr	Alain AFFLATET	P
Villeneuve-St-Georges	M.	GAUDIN	Philippe	P		P
Savigny-sur-Orge	Mme	GERARD	Anne-Marie	Repr	Daniel GUETTO	P
Arcueil	Mme	GILGER-TRIGON	Anne-Marie	P	(2)	P
Villejuif	M.	GIRARD	Dominique	P		P
Villeneuve-le-Roi	M.	GONZALES	Didier	Repr	Eric GRILLON	P
Ablon-sur-Seine	M.	GRILLON	Eric	P		P
Villejuif	Mme	GRIVOT	Annie	Abs		

Savigny-sur-Orge	M.	GUETTO	Daniel	P		P
Choisy-le-Roi	M.	GUILLAUME	Didier	Repr	Cécile VEYRUNES-LEGRAIN	P
Villeneuve-le-Roi	Mme	HAMID	Sakina	Repr	Arielle MERRINA	P
Fresnes	M.	HELBLING	Denis	Repr	Marie CHAVANON	P
L'Haÿ-les-Roses	Mme	HUBERT	Laure	Repr	Françoise SOURD	P
Choisy-le-Roi	M.	ID ELOUALI	Ali	Repr	Jacques PERREUX	P
Orly	Mme	JANODET	Christine	Repr	Alain LIPIETZ	P
L'Haÿ-les-Roses	M.	JEANBRUN	Vincent	Repr	Laurent SAUERBACH	P
Vitry-sur-Seine	M.	KENNEDY	Jean-Claude			P
Paray-Vieille-Poste	Mme	LALLIER	Nathalie	P		P
le Kremlin-Bicêtre	M.	LAURENT	Jean-Luc	Repr	Rémi CHICOT	P
Villejuif	M.	LE BOHELLEC	Franck	Repr	Eli YEBOUET	P
Cachan	M.	LE BOUILLONNEC	Jean-Yves	Abs		
Vitry-sur-Seine	Mme	LEFEBVRE	Fabienne	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	LEPRETRE	Michel	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	LESENS	Evelyne	Abs		
Villejuif	M.	LIPIETZ	Alain	P		P
Vitry-sur-Seine	Mme	LORAND	Isabelle	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	MARCHAND	Romain	P		P
Thiais	Mme	MARCHEIX	Virginie	P		P
Savigny-sur-Orge	M.	MEHLHORN	Eric	P		P
Viry-Châtillon	Mme	MERRINA	Arielle	P		P
Vitry-sur-Seine	Mme	MONTOIR	Sylvie	P		P
Fresnes	Mme	MOREIRA DA SILVA	Laurinda	Abs		
Le Kremlin-Bicêtre	M.	NICOLLE	Jean-Marc	Repr	Michel LEPRETRE	P
Morangis	M.	NOURY	Pascal	P		P
Choisy-le-Roi	M.	PANETTA	Tonino	Repr	Jérôme BERENGER	P
Villejuif	M.	PERILLAT-BOTTONET	Franck	Repr	Sylvie MONTOIR	P
Vitry-sur-Seine	M.	PERREUX	Jacques	P		P
Juvisy-sur-Orge	M.	PERRIMOND	Michel	Repr	Robin REDA	P
Cachan	Mme	PESCHEUX	Edith	P		P
Athis-Mons	M.	PETETIN	Pascal	Repr	Christine RODIER	P
Ivry-sur-Seine	Mme	PIERON	Marie	Abs		
Juvisy-sur-Orge	M.	REDA	Robin	P		P
Choisy-le-Roi	Mme	RIFFAUD	Isabelle	Repr	Patrice SAC	P
Athis-Mons	Mme	RODIER	Christine	P		P
Athis-Mons	M.	SAC	Patrice	P		P
Viry-Châtillon	M.	SAUERBACH	Laurent	P		P
Thiais	M.	SEGURA	Pierre	P		P
L'Haÿ-les-Roses	Mme	SOURD	Françoise	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	TAGZOUT	Mourad	Abs		
Vitry-sur-Seine	Mme	TAILLEBOIS	Sarah	Repr	Jean-Marc BOURJAC	P
Vitry-sur-Seine	M.	TMIMI	Hocine	Repr	Alexandre BOYER	P
Gentilly	Mme	TORDJMAN	Patricia	P		P
Vitry-sur-Seine	Mme	VEYRUNES-LEGRAIN	Cécile	P		P
Villejuif	M.	VIDAL	Philippe	Abs		
Viry-Chatillon	M.	VILAIN	Jean-Marie	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	WOJCIECHOWSKI	Bozena	Repr	Romain MARCHAND	P
Villejuif	M.	YEBOUET	Elie	P		P

(1) Départ 1255 (2) Départ 1263

Secrétaire de Séance : Monsieur Robin REDA

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil du territoire				92
N° de délibération	**Présents**	**Absents**	**Pouvoirs**	**Votants**
1223 à 1254	50	13	29	79
1255 à 1262	49	14	29	78
1263 à 1292	48	15	29	77

Exposé des motifs

Versement d'avances sur subventions – exercice 2019

Le versement des subventions aux associations et organismes locaux ne peut intervenir qu'après le vote du budget primitif.

Or, certaines associations, et notamment celles gérant du personnel, doivent faire face à des besoins de trésorerie durant le premier trimestre.

C'est pourquoi, afin de permettre la continuité des activités des équipements transférés actuellement gérés sous forme associative ou par des organismes locaux, il est nécessaire de leur verser des avances sur les subventions de l'exercice 2019.

Aussi, il est proposé de verser les montants suivants :

Subvention de fonctionnement aux associations et autres organismes locaux	Montant voté en 2018	Montant avance 2019
Secteur Ressources Humaines		
Comité des œuvres sociales et culturelles (COSC)	201 000 €	67 000 €
Secteur Cohésion Territoriale et Politique de la Ville		
Alliance Prévention	64 906 €	32 453 €
Emergence	168 756 €	84 378 €
Ressources	24 000 €	10 000 €
Espace Multimédia Athégien (EMA)	18 000 €	6 000 €
Cultures du Cœur en Val de Marne	8 000 €	2 666 €
Accueil, Ecoute, Rencontre, Adolescence (AREA)	37 000 €	12 333 €
Maison Commune des addictions, des Troubles Mentaux et de la Santé 94 Ouest	71 500 €	28 833 €
Secteur Culturel		
Théâtre Romain Rolland de Villejuif	1 238 000 €	730 000 €
Association de Gestion de l'Espace Culturel André Malraux (AGECAM) du Kremlin-Bicêtre	525 000 €	241 000 €
Centre Culturel de Cachan	835 900 €	340 000 €
Association ECARTS	178 000 €	40 000 €
Maison de la Banlieue et de l'Architecture	90 000 €	35 500 €
EPIC Les Bords de Scènes	2 482 194 €	1 034 000 €
Secteur Sportif		
ES Viry-Châtillon Football	33 000 €	13 700 €
Secteur Social et Santé		
A.F.A.D (Association Familiale à Domicile Région Parisienne)	306 000 €	127 500 €
A.S.A.M.A.D. (Asso.gardes emplois familiaux)	83 000 €	35 000 €
A.S.S.A.D. (Asso. Savinienne de soins à domicile)	30 000 €	12 500 €
Secteur Économique – Emploi Formation Insertion		
Mission Locale Nord-Essonne	633 070 €	211 023 €
Mission Locale d'Ivry-Vitry	574 991 €	191 664 €
Mission Locale d'OCVA	270 733 €	90 244 €
Mission Locale Bièvre Val de Marne	288 984 €	96 328 €
Mission Locale INNOVAM	330 750 €	110 250 €
Mission Locale VIVA	118 000 €	39 333 €
PLIE Intercommunal Nord Essonne	315 000 €	105 000 €
PLIE Ivry Vitry	151 034 €	50 345 €
AMUPLIE94	68 000 €	22 667 €
SERCI	62 073 €	20 691 €
Secteur Économique – Innovation Filière Ens up et Recherche		
SILVER INNOV Plateforme Charles Foix	389 482 €	129 827 €
Cluster Eaux-Milieux-Sols	85 000 €	28 333 €
SILVER VALLEY	85 000 €	28 333 €
Materiaupôle	51 000 €	17 000 €
Défi Mécatronic	40 000 €	13 333 €

Cancer Campus	85 000 €	28 333 €
Campus Urbain	120 000 €	40 000 €
IMT Starter	49 000 €	16 333 €
EFREI Entrepreneur	10 000 €	3 333 €
Futur Age	50 000 €	16 666 €
Secteur Économique – Plateforme de service Coordination Endogène		
Espace pour Entreprendre	147 393 €	49 131 €
Secteur Économique – Économie Social et Solidaire		
Régie de Quartiers Portes de l'Essonne	30 000 €	12 500 €

Il est proposé au conseil territorial d'autoriser le versement de ces avances.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu l'avis de la commission permanente ;

Vu les délibérations attribuant les subventions aux associations et organismes locaux pour l'année 2018 ;

Considérant que les subventions allouées pour l'année 2019 par l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre ne peuvent, en principe, être attribuées avant le vote du budget primitif 2019 ;

Considérant que les frais de fonctionnement de certaines associations et certains organismes locaux entraînent pour eux des difficultés de trésorerie, qui peuvent être palliées par le versement d'une avance de subvention calculée par rapport aux montants des subventions versées en 2018 ;

Entendu le rapport de M. Pascal Noury ;

Sur proposition de Monsieur Le Président,

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Autorise le Président à mandater, dès que nécessaire, aux associations et autres organismes locaux ayant perçu une subvention en 2018 et qui en ont justifié la nécessité, une ou plusieurs avance(s) de subvention au titre de 2019 dans la limite des montants indiqués ci-dessous :

Subvention de fonctionnement aux associations et autres organismes locaux	Montant voté en 2018	Montant avance 2019
Secteur Ressources Humaines		
Comité des œuvres sociales et culturelles (COSC)	201 000 €	67 000 €
Secteur Cohésion Territoriale et Politique de la Ville		
Alliance Prévention	64 906 €	32 453 €
Emergence	168 756 €	84 378 €
Ressources	24 000 €	10 000 €
Espace Multimédia Athégien (EMA)	18 000 €	6 000 €
Cultures du Cœur en Val de Marne	8 000 €	2 666 €
Accueil, Ecoute, Rencontre, Adolescence (AREA)	37 000 €	12 333 €
Maison Commune des addictions, des Troubles Mentaux et de la Santé 94 Ouest	71 500 €	28 833 €

Secteur Culturel		
Théâtre Romain Rolland de Villejuif	1 238 000 €	730 000 €
Association de Gestion de l'Espace Culturel André Malraux (AGECAM) du Kremlin-Bicêtre	525 000 €	241 000 €
Centre Culturel de Cachan	835 900 €	340 000 €
Association ECARTS	178 000 €	40 000 €
Maison de la Banlieue et de l'Architecture	90 000 €	35 500 €
EPIC Les Bords de Scènes	2 482 194 €	1 034 000 €
Secteur Sportif		
ES Viry-Châtillon Football	33 000 €	13 700 €
Secteur Social et Santé		
A.F.A.D (Association Familiale à Domicile Région Parisienne)	306 000 €	127 500 €
A.S.A.M.A.D. (Asso.gardes emplois familiaux)	83 000 €	35 000 €
A.S.S.A.D. (Asso. Savinienne de soins à domicile)	30 000 €	12 500 €
Secteur Économique – Emploi Formation Insertion		
Mission Locale Nord-Essonne	633 070 €	211 023 €
Mission Locale d'Ivry-Vitry	574 991 €	191 664 €
Mission Locale d'OCVA	270 733 €	90 244 €
Mission Locale Bièvre Val de Marne	288 984 €	96 328 €
Mission Locale INNOVAM	330 750 €	110 250 €
Mission Locale VIVA	118 000 €	39 333 €
PLIE Intercommunal Nord Essonne	315 000 €	105 000 €
PLIE Ivry Vitry	151 034 €	50 345 €
AMUPLIE94	68 000 €	22 667 €
SERCI	62 073 €	20 691 €
Secteur Économique – Innovation Filière Ens up et Recherche		
SILVER INNOV Plateforme Charles Foix	389 482 €	129 827 €
Cluster Eaux-Milieux-Sols	85 000 €	28 333 €
SILVER VALLEY	85 000 €	28 333 €
Materiaupôle	51 000 €	17 000 €
Défi Mécatronic	40 000 €	13 333 €
Cancer Campus	85 000 €	28 333 €
Campus Urbain	120 000 €	40 000 €
IMT Starter	49 000 €	16 333 €
EFREI Entrepreneur	10 000 €	3 333 €
Futur Age	50 000 €	16 666 €
Secteur Économique – Plateforme de service Coordination Endogène		
Espace pour Entreprendre	147 393 €	49 131 €
Secteur Économique – Économie Social et Solidaire		
Régie de Quartiers Portes de l'Essonne	30 000 €	12 500 €

2. Précise que les crédits effectivement mis en œuvre seront obligatoirement inscrits au budget primitif 2019.

3. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 79

A Orly, le 21 décembre 2018
Le Président

EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Michel LEPRETRE

La présente délibération est certifiée exécutoire, étant transmise en préfecture le 26 décembre 2018 ayant été publiée le 27 décembre 2018

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.